

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2010

Etaient présents : MM. BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GIRAUD Régis. Mmes BERTHET Sara, BOCH Claudette, BURNET Alice, CHEVALLIER Monique et MENARINI Michèle.

Absents : MM. BISAGNO David et GITTON Patrick

Secrétaire : Mademoiselle Alice BURNET _____

N°09- COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Les comptes administratifs 2009 présentés par M. Bonnetti sont approuvés à l'unanimité :

Budget Lotissement : aucune écriture en 2009. Excédent de 16.517,67 €

Budget Commune :

254.035,86 € en dépenses et 352.737,01 € en recettes de fonctionnement soit un excédent de 98.701,15 €

235.782,39 € en dépenses et 267.608,20 € en recettes d'investissement soit un excédent de 31.825,81 €

Restes à réaliser : 349.150 € en dépenses et 352.084 € en recettes

N°10 – COMPTE DE GESTION 2009

Le compte de gestion 2009 dressé par M. le Receveur Municipal pour le budget principal est approuvé à l'unanimité.

N°11 – AFFECTATION DU RESULTAT - LOTISSEMENT

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de 16.517,67 € du lotissement en report de fonctionnement pour 2010.

N°12 – AFFECTATION DU RESULTAT - COMMUNE

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats 2009 du budget communal comme suit :

Report en fonctionnement : 98.701,15 € et report en investissement : 31.825,81 €

N°13 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après le rappel de la réforme de la taxe professionnelle et les impacts sur la fiscalité communale, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des 3 taxes :

TH 11,00 % TF : 16,00 % TFNB : 115,66 % soit un produit attendu de 74.050 €

Le taux relais est fixé à 15,02 %.

N°14 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sont votés à l'unanimité les subventions suivantes : 200 € à l'ACCA et à l'Echo des Montagnes ; 100 € à Alzheimer Savoie, APEI Maurienne, Comité Savoie ligue contre le cancer, Maurienne Delta Club, Vivre aux Chavannes ; 60 € au Comité Maurienne Souvenir Français et 50 € à la PEP 73, Les Restos du Cœur et la Coopérative scolaire de l'école.

N°15 – BUDGETS PRIMITIFS 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :

Lotissement : 16.517 € en dépenses et recettes de fonctionnement

Commune : 383.405 € en fonctionnement et 523.725 € en investissement.

N°16 – COTISATION MAURIENNE EXPANSION

M. le Maire fait part du courrier de Maurienne Expansion concernant la cotisation pour 2010. Après discussion, le Conseil décide à la majorité d'adhérer pour 2010 pour un montant de 421 €

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance

- de l'avancement des travaux en cours dans la Commune (enfouissement des réseaux, emprises de voiries) ;
- des courriers concernant les transports scolaires (non respect des horaires pour le collège de Cuines et problème des cartables à roulettes -évoqué lors du Conseil d'Ecole) ;
- de l'obligation de déclaration en mairie des meublés de tourisme et chambre d'hôtes ;
- de la non disponibilité de Mme Bisagno pour l'emploi saisonnier habituel ;
- de la fuite existant sur le réseau d'eau : l'intervention d'une entreprise sera nécessaire pour sa recherche ;
- des comptes rendus de réunions par les déléguées du SI du Collège et du SI de la halte Garderie.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 06 avril deux mil dix à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire, Guy CERUTTI.